

• Annexes •



## *Les documents administratifs du SCoT*

### **Le bilan de la concertation**

SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise  
SCoT approuvé le 11 décembre 2025





avec la contribution de



**Comité syndical du Sysdau du mercredi 16 avril 2025 à 14h30****Délibération n° 16/04/25/01****Révision du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise - Arrêt du bilan de la concertation**

Date de la convocation :	10 avril 2025
Nombre de membres en exercice :	30
Nombre de membres présents :	26
Nombre de suffrages exprimés :	28 (dont 2 pouvoirs)
Votes :	
> Pour :	28 (dont 2 pouvoirs)
> Contre :	0
> Abstentions :	0
Délibération transmise au représentant de l'État le :	28/04/2025
Publiée le :	29/04/2025

Le seize avril 2025 à 14 heures 30, les membres du comité syndical du Sysdau se sont réunis au Sysdau, Hangar G2, Quai Armand Lalande à Bordeaux sous la présidence de Christine Bost, dûment convoqués le 10 avril 2025 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), par renvoi de l'article L. 5211-1 et de l'article L. 5711-1 pour les syndicats mixtes fermés du même code.

**Étaient présent(e)s :****Formant la majorité des membres en exercice :**

**Mesdames** : Christine Bost – Claudine Bichet – Isabelle Rami – Laure Curvale – Céline Papin – Karine Palin – Corinne Hanras – Corinne Martinez

**Messieurs** : Patrick Bobet – Guillaume Garrigues – Maxime Ghesquière – Michel Labardin – Jérôme Pescina – Bastien Rivières – Serge Tournerie – Stéphane Mari – Didier Mau – Pierre Ducout – Édouard Quintano – Alain Zabulon – Bertrand Gautier – Frédéric Dupic – Olivier Lafeuillade – Benoist Aulanier – Lionel Faye – André Delpont

**Étaient absent(s) excusé(e)s :**

**Mesdames** : Géraldine Amouroux -

**Messieurs** : Alexandre Rubio (pouvoir à M. Serge Tournerie) – Bruno Clément – Michel Dufranc (pouvoir à Mme Corinne Martinez)

**Monsieur Lionel Faye** a été désigné secrétaire de séance.

## Comité syndical du Sysdau du mercredi 16 avril 2025 à 14h30

### Délibération n° 16/04/25/01

#### Révision du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise - Arrêt du bilan de la concertation

**Le Comité Syndical** réuni sous la présidence de Madame Christine Bost,

Vu les articles L103-2 et suivants du Code de l'urbanisme encadrant les modalités de concertation dont l'élaboration du projet de Scot doit faire l'objet ;

Vu la délibération du Sysdau n° 04/02/22/02 en date du 4 février 2022 portant engagement d'une modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise ;

Vu la délibération du Sysdau n° 23/10/24/01 en date du 23 octobre 2024 engageant la poursuite de la procédure d'évolution du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise dans le cadre de la procédure de révision, déterminant les objectifs et modalités de concertation, énonçant les objectifs poursuivis dans le cadre de la procédure de modification et fixant les modalités d'une concertation ;

Conformément aux dispositions des articles L.103-2 à L.103-6 du Code de l'urbanisme, la révision du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bordelaise doit faire l'objet, pendant toute la phase d'élaboration du projet, d'un processus de concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

2

Cette concertation a pour objet de permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet de révision du SCoT et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions afin de favoriser le partage, l'appropriation et les échanges autour de ce projet par l'ensemble des acteurs.

#### Bilan de la concertation

Conformément à la délibération n° 04/02/22/02 du 4 février 2022, un dossier de concertation a été constitué reprenant, notamment, une synthèse du bilan retrospectif du SCoT et la justification de sa mise en révision.

Il a été enrichi au fur et à mesure de l'avancée de l'élaboration du projet, en particulier par les documents issus des réunions publiques et de concertation politique et des documents de synthèse des objectifs du SCoT.

Ce dossier de concertation a été mis à la disposition du public au siège du Sysdau ainsi que sur le site internet du Sysdau.

Le public pouvait faire connaître ses observations au fur et à mesure du processus de révision du schéma de cohérence territoriale en les consignant dans un cahier accompagnant ce dossier de concertation et/ou sur le site internet du Sysdau.

**Considérant** que conformément à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme, cette concertation s'est déroulée pendant toute la durée d'élaboration du projet de SCoT, de février 2022 à mars 2025 ;

**Considérant** que le rapport sur le bilan de la concertation réalisé par le Syndicat mixte fait état de plusieurs actions de concertation mises en place tout au long de la procédure du SCoT (liste non exhaustive) :

- mise à disposition du public des pièces du dossier de SCoT modifié au siège du Syndicat mixte au fur et à mesure de son état d'avancement ;
- mise à disposition du public des pièces du dossier de SCoT modifié sur le site Internet du Sysdau : <http://www.sysdau.fr> au fur et à mesure de son état d'avancement ;
- transmission des pièces du dossier de SCoT modifié aux EPCI membres du Sysdau au fur et à mesure de son état d'avancement, pour mise à disposition du public et diffusion dans leurs publications et/ou sur leur site internet ;
- organisation d'une réunion publique, dont le compte-rendu figurera en ligne sur le site internet du Sysdau ;
- des réunions d'information et la consultation des élus communaux et intercommunaux sur les études menées,
- des commissions syndicales par thématique
- des réunions d'information et d'échanges à l'attention des personnes publiques associées, des organismes ayant demandé à être consultés, de syndicats professionnels du monde économique, du monde agricole,

Plusieurs supports de communication ont permis une information large et régulière (liste non exhaustive) :

- un site internet dédié au Syndicat régulièrement mis à jour,
- la publication dans la presse pour information du public de la réunion publique ;
- la mise en ligne des comptes rendus des réunions ;
- communication sur les réseaux sociaux ;
- panel citoyens, débat en ligne, ateliers citoyens sur le site internet du Sysdau
- possibilité pour le public d'adresser des observations et de demander une prise de contact via l'onglet « votre avis » mentionné sur la page d'accueil du site internet du syndicat mixte ;
- possibilité pour le public de s'exprimer durant les réunions publiques.

3

Il ressort de la concertation que les moyens mis en œuvre ont permis :

- d'associer un nombre élargi d'acteurs durant la procédure,
- de maintenir un niveau d'information constant à l'attention des habitants pour leur permettre de participer aux débats et de faire connaître leur opinion.

Le Syndicat mixte a essayé de s'adapter au grand public par la rédaction de documents se voulant le plus pédagogique possible et dans un style accessible à tous.

Malgré les actions de concertation, la participation des citoyens reste relativement faible, ce qui peut s'expliquer par la difficulté d'appréhender le grand territoire et de comprendre qu'il s'agit d'un document de planification intercommunale et non pas d'un document opérationnel.

L'association et la consultation régulière du public, des personnes publiques associées, des autres acteurs du territoire et des élus ont permis un débat constructif sur l'ensemble des thématiques traitées dans le SCoT.

Il apparaît ainsi que la concertation menée tout au long des études de la révision a permis d'alimenter les débats et réflexions portés par les élus du Comité syndical dans la définition du projet du nouveau SCoT.

**Constatant**, dans le bilan de la concertation annexé à la présente délibération, que les mesures de concertation prévues ont été mises en œuvre et qu'elles ont permis de mener une concertation effective et constante avec le public ;

**Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de la Présidente :**

**Considérant** que la concertation relative au projet de révision du SCoT s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération du 4 février 2022 ;

**Considérant** que la concertation menée tout au long des études de la révision a permis d'alimenter les débats et réflexions portés par les élus du Comité syndical dans la définition du projet de SCoT ;

**Considérant** que la concertation présente un bilan positif ;

**Confirme :**

- que la concertation sur la révision du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise s'est déroulée conformément fixées par la délibération du 4 février 2022

**Arrête :**

- le bilan de la concertation annexé à la présente délibération.

**Précise :**

- que la présente délibération et le bilan de la concertation seront joints au dossier de l'enquête publique à venir ;

**Dit :**

- que la présente délibération après transmission en préfecture fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège du Syndicat mixte, dans les EPCI et communes du périmètre du SCoT, conformément à l'article R.143-7 du Code de l'Urbanisme.

4

**La Présidente,**

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- Informe que La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le 16 avril 2025

**Le secrétaire de séance**  
**Lionel Faye**



**La Présidente**  
**Christine Bost**



## • Annexes •

# Les annexes du SCoT

## Bilan de la concertation et de l'association à l'élaboration du SCoT

SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise  
Projet arrêté le 16 avril 2025

Envoyé en préfecture le 28/04/2025

Reçu en préfecture le 28/04/2025

Publié le 29/04/2025

ID : 033-253304794-20250416-16\_04\_25\_01-DE





avec la contribution de



# La concertation, outil fondamental pour élaborer le SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise

## Faire évoluer le SCoT Grenelle vers un SCoT bioclimatique

Dix ans après l'approbation du Schéma de Cohérence territoriale en 2014, de nombreux projets se sont concrétisés sur l'ensemble de l'aire métropolitaine bordelaise, donnant réalité à une métamorphose urbaine qualitative, sobre et résiliente.

Les lois du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, et du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, posent de nouvelles exigences, en définissant notamment un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) pour 2050.

Les lois Grenelle de l'environnement, adoptées en 2009 et 2010, ont renforcé le rôle des SCoT en les dotant de nouveaux outils et en les orientant vers une approche plus durable du développement.

Le SCoT bioclimatique renforce cette ambition initiale. Face aux enjeux du changement climatique et à la nécessité de construire des territoires plus résilients, le concept de SCoT bioclimatique va plus loin que le SCoT Grenelle, en intégrant pleinement les enjeux climatiques dans la planification territoriale.

En cela, le SCoT bioclimatique vise à réduire l'empreinte environnementale des projets d'aménagement, à améliorer le confort des habitants en créant des environnements plus sains et plus agréables à vivre, à renforcer la résilience des territoires face aux événements climatiques extrêmes et à promouvoir les modes de vie plus sobres et épanouissants.

Pour prendre en compte ces nouvelles exigences, la mise en place de ce nouveau document-cadre était donc nécessaire : c'est pourquoi les élus du Sysdau ont souhaité et voté l'évolution du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise pour en faire un SCoT bioclimatique.

Le SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise est le document de planification qui engage un nouvel aménagement du territoire capable de porter les défis énergétiques et climatiques, en priorisant le socle agricole, naturel et forestier et en valorisant de manière accrue la biodiversité pour offrir le meilleur cadre de vie possible aux habitants.

## *rappel du cadre juridique*

*Les articles L.103-2 et suivants du Code de l'urbanisme encadrent les modalités de concertation du SCoT.*

*La révision du Schéma de cohérence territoriale doit faire l'objet d'une concertation qui associe à la fois les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées et ce, pendant toute la durée de la révision du document d'urbanisme.*

*Elle doit permettre à toute personne d'accéder aux informations relatives au projet de SCoT et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées.*

Le SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise implique une mise en cohérence des aspirations de la population et des principaux acteurs de l'aménagement du territoire avec le projet. Il s'agit de construire un projet de territoire en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

C'est pourquoi la concertation est primordiale.

Au-delà des obligations réglementaires, le Sysdau a souhaité mettre en place une concertation élargie pour impliquer tous les élus, les partenaires, les acteurs, les habitants et usagers du territoire de l'aire métropolitaine bordelaise.

La concertation mise en place par le Sysdau a eu pour objectifs d'informer, de sensibiliser, d'échanger, pour enrichir le projet de SCoT bioclimatique de façon partagée, tout au long du processus d'élaboration du SCoT bioclimatique, et elle a permis à toute personne intéressée d'y participer et de s'impliquer.

Le Sysdau a donc communiqué sur l'élaboration, sur les avancées du projet, sur les premières orientations du D2O, Document d'orientation et d'objectifs... de manière à favoriser la compréhension, l'acceptation et l'implication du plus grand nombre à la démarche d'élaboration du SCoT bioclimatique.

Une bonne concertation est primordiale pour garantir les meilleures chances d'aboutir à la concrétisation du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise, et pour que celui-ci soit ensuite appliqué de la meilleure façon possible sur les territoires.

Pour répondre aux attentes législatives, le Sysdau a mis en oeuvre de nombreux outils au fil de l'élaboration du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise, autour de temps de travail, de temps d'échanges et de temps de validation.

### **Les modalités de concertation définies par le Comité syndical**

Les Comité syndicaux du 4 février 2022 puis du 23 octobre 2024 (*délibérations n°04/02/22/02 et délibération n°23/10/24/01*) ont fixé les modalités de la concertation et décidé :

> de fixer les modalités de la concertation conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme associant pendant toute la durée d'élaboration du document les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Envoyé en préfecture le 28/04/2025

Reçu en préfecture le 28/04/2025

Publié le 29/04/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-253304794-20250416-16\_04\_25\_01-DE

> que la concertation sera mise en oeuvre et conduite par le Sysdau selon les modalités suivantes :

- mise à disposition du public des pièces du dossier de SCoT modifié au siège du Syndicat mixte au fur et à mesure de son état d'avancement ;
- mise à disposition du public des pièces du dossier de SCoT modifié sur le site Internet du Sysdau : <http://www.sysdau.fr> au fur et à mesure de son état d'avancement ;
- transmission des pièces du dossier de SCoT modifié aux EPCI membres du Sysdau au fur et à mesure de son état d'avancement, pour mise à disposition du public et diffusion dans leurs publications et/ou sur leur site internet ;
- mise à disposition au siège du Sysdau et dans les EPCI membres du Sysdau, d'un registre permettant de consigner les remarques du public. Les registres seront consultables aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux ;
- organisation d'une réunion publique, dont le compte-rendu figurera en ligne sur le site internet du Sysdau.

La concertation publique s'est tenue de manière continue durant toute la révision du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise. Les modalités de concertation prévues par le Comité syndical du Sysdau lors de la délibération de prescription du SCoT ont été respectées et mises en oeuvre.

Bien que certains dispositifs aient été moins mobilisateurs, la diversité des outils d'information et de communication proposés a permis de relayer largement auprès des acteurs du territoire l'avancement des travaux du SCoT. L'ensemble du dispositif de concertation a permis d'échanger avec le public et d'enrichir le projet de SCoT bioclimatique.

Il ressort de la concertation une très forte implication de l'ensemble des élus du Comité syndical, des Établissements publics de coopération intercommunale membres et des communes, ainsi que des partenaires, acteurs socioprofessionnels locaux et techniciens.

Envoyé en préfecture le 28/04/2025

Reçu en préfecture le 28/04/2025

Publié le 29/04/2025



ID : 033-253304794-20250416-16\_04\_25\_01-DE

# Sommaire

## 1. Outils d'information et de participation

## 2. Les temps de concertation au fil de l'élaboration du SCoT

2022 - Evaluation des besoins et des enjeux territoriaux

2023 - Orientations stratégiques du projet

2024 - Orientations du Document d'orientation et d'objectifs, D2O du SCoT

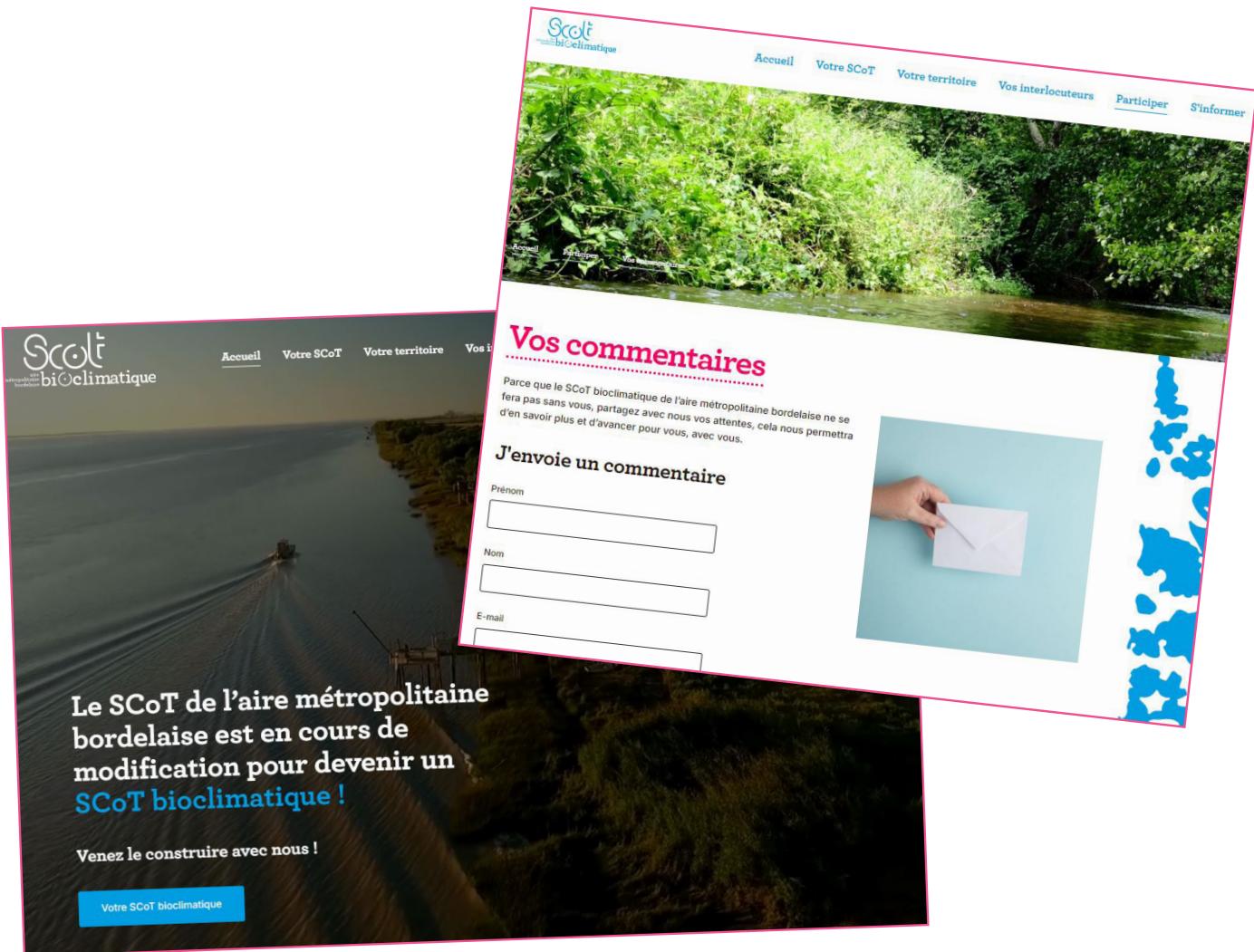
2025 - Mise au point des dispositions du D2O du SCoT

# Outils d'information et de participation

## Création et mise en ligne d'un nouveau site Internet, plateforme de collaboration, [www.sysdau.fr](http://www.sysdau.fr)

**Public :** grand public

**Objectif :** Dans le cadre de l'élaboration du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise, le Sysdau a fait évoluer son site Internet pour qu'il soit plus interactif, de manière à favoriser la compréhension, l'acceptation et surtout l'implication et la participation du plus grand nombre à la démarche d'élaboration du SCoT bioclimatique. Outre les informations générales sur le SCoT, le site Internet du Sysdau propose une page « votre futur SCoT », qui détaille les orientations, les principes, la démarche... et qui propose un abécédaire, un glossaire... Cette page a été mise à jour tout au long des trois années d'évolution du SCoT pour assurer l'information à tous et pendant toute la procédure d'évolution du SCoT, ainsi que l'accès aux documents validés et aux supports de présentation et d'animation. Une page pour que chacun puisse laisser ses commentaires, un questionnaire ont été mis en ligne et un concours « Carte postale » a été organisé en ligne.



## Carte postale

Pour vous permettre de vous exprimer, cette fois sous l'angle de la création, nous vous proposons d'écrire un texte, un poème, de faire un dessin, une peinture, une photo... autour de votre territoire, de ce que vous aimez, de ce que vous aimez moins, sur les thématiques de l'environnement, des mobilités, des espaces naturels, de l'énergie, du commerce, de l'habitat. L'expression est libre, que vous soyez amateurs ou aguerris, envoyez-nous vos créations !

### J'envoie ma carte postale

Prénom

Nom

E-mail

Age

Votre commune



## du SCoT

Tout et compréhension :

émissaire

## Votre avis compte

Quels sont les sujets les plus importants pour vous concernant le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise ? Quels sont les objectifs prioritaires pour le territoire ?

Parce que le SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise s'écrira avec vous, nous avons mis en place un questionnaire pour mieux connaître votre avis, vos priorités.

### Je donne mon avis en répondant au questionnaire



Connaissez-vous le Sysdau ?

- Oui  
 Non

Savez-vous ce qu'est un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

- Oui  Non

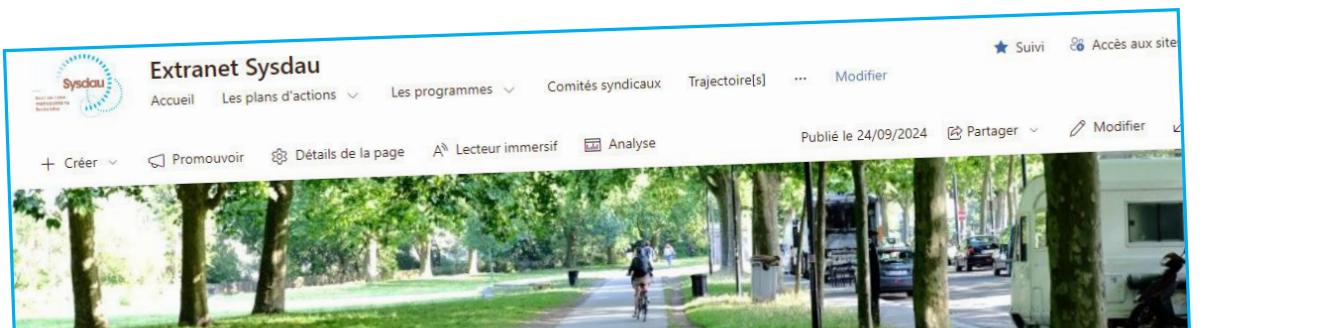
Pour vous, quels sont les sujets les plus importants pour le territoire de l'aire métropolitaine bordelaise ?

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> L'environnement          | <input type="checkbox"/> Les déplacements, les mobilités | <input type="checkbox"/> La nature et le paysage |
| <input type="checkbox"/> L'énergie                | <input type="checkbox"/> L'emploi et le                  | <input type="checkbox"/> Le tourisme             |
| <input type="checkbox"/> Le changement climatique | <input type="checkbox"/> La vie associative et           |  |

## Communication sur le site Extranet Sharepoint

**Public :** élus, partenaires

**Objectif :** Communiquer sur la démarche d'évolution du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, impliquer et mobiliser les élus et partenaires. Les informations et documents ont été publiés au fur et à mesure de leur avancée sur le site Extranet du Sysdau, site à destination des élus et des partenaires du Sysdau.



**Modification du SCOT**

Elise BAILACQ

**Modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise... en route vers le SCoT bioclimatique !**

Le Sysdau a engagé sa procédure de modérer l'évolution du Schéma de cohérence territoriale de la loi Climat et Résilience et, d'autre part, la consommation réelle des espaces naturels

SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise en Comité syndical, le 13 février 2022, pour faire face, d'une part, à 2030 de la réduction par deux de la consommation réelle des espaces naturels à 2050.



Elise BAILACQ 2 juillet



Elise BAILACQ 25 juin



Elise BAILACQ 12 avril



Elise BAILACQ 26 mars

**Contact**

Sept personnes composent l'équipe chargée des questions techniques administratives, logistiques et

**Standard :** 05 56 11 06 60

Sylvia Labèque - Directrice du [sylvia.labèque@sysdau.fr](mailto:sylvia.labèque@sysdau.fr) - 05 56 11 06 60

Cécile Livernette - Assistante [cecile.livernette@sysdau.fr](mailto:cecile.livernette@sysdau.fr) - 05 56 11 06 60

Frédérique Tricot - Assistante administrative [fréderique.tricot@sysdau.fr](mailto:fréderique.tricot@sysdau.fr) - 05 56 11 06 60

Elise Bailacq - Responsable Communication [elise.bailacq@sysdau.fr](mailto:elise.bailacq@sysdau.fr) - 05 56 11 06 60

Frédéric Brigant - Urbaniste [frédéric.brigant@sysdau.fr](mailto:frédéric.brigant@sysdau.fr) - 05 56 11 06 60

## Livret de communication « En route vers le SCoT bioclimatique »

**Public :** élus, partenaires, grand public

**Objectif :** Le Sysdau a édité un livret de communication « En route vers le SCoT bioclimatique » pour communiquer de manière synthétique sur l'évolution du SCoT et sur les enjeux et priorités du futur SCoT bioclimatique.



**en route vers le SCoT bioclimatique #1**

**Enjeux et priorités du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise**

**29 décembre 2023**

et du 29 décembre 2023 qui détaille, en fonction caractéristiques techniques (hauteur des toovoltaïques, densité et taux de recouvrement panneaux photovoltaïques, type d'ancrages autorisés autour de l'installation, voies d'accès aux zones à l'installation et aux autres plateformes critères à respecter pour estimer si les installations entraînent une consommation d'ENAF ou non.

**fréquentation dans les centralités, y compris en ville.**

ou, au minima, l'étude des **potentialités de l'implantation des réseaux thermiques** au proposer la régulation des températures être quasiment décarbonnée, également en particulier caniculaire.

**l'architecture du système énergétique.**

L'architecture du réseau électrique impose de repenser le système centralisé. Le SCoT bioclimatique encourage à travailler sur un **maillage équilibré et renforcé** des postes sources électriques et à **élargir la réflexion sur la résilience des installations au surcroît d'activités et aux conséquences du changement climatique** (gel, tempête, inondation...) à l'ensemble des infrastructures énergétiques.

**l'artificialisation des sols.**

l'artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050. La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 oblige à mieux prendre en compte les conséquences à l'heure de la construction et de l'aménagement pour autant négliger les besoins des terrains de logements, d'infrastructures et d'activités. Les objectifs du ZAN sont : le 50% du rythme de la consommation des énergies et forestières pour la période 2021-2031 et la consommation des espaces à l'horizon 2050.

**l'accentrage vers un modèle de rééquilibre territorial.**

uite de la production de logements, de locaux et d'infrastructures, notamment énergétiques, en renforçant l'**artificialisation des sols**, doit se faire des espaces déjà urbanisés en redonnant à ces finalités écologiques. Il ne s'agit plus uniquement de la ville sur la ville mais d'aller plus loin et de **refaire le village sur le village**.

**l'hydrosphère.**

nombreux espaces sont devenus des espaces hydriques que l'on retrouve le long d'infrastructures routières et qui participent à la perte de vitalité des villages et des coeurs de bourgs. Le ZAN oblige à élargir cette notion de renouvellement urbain d'une manière un peu plus accentuée. C'est ici que l'approche centralités / polarités prendra tout son sens. La territorialisation du ZAN, qui prendra la forme de la géographie prioritaire de l'offre urbaine du SCoT autour des centralités et des polarités, va s'appuyer sur deux piliers :

**préserver et restaurer les sols vivants au sein des enveloppes urbaines**

## Communication sur les réseaux sociaux

**Public :** grand public, partenaires

**Objectif :** Donner de la visibilité à la procédure d'évolution du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise, être relai des événements organisés et documents mis en ligne. Des posts ont été régulièrement publiés sur les réseaux sociaux du Sysdau : Facebook et Linkedin.

 Sysdau Aire Métropolitaine Bordelaise  
13 février · 

[modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise]  
Envoyez-nous, vous aussi, votre Carte postale de l'aire métropolitaine bordelaise ! Environnement, mobilité, espaces naturels, énergie, commerce, habitat... qu'aimez-vous sur votre territoire ? qu'aimez-vous moins ? Pour vous, l'aire métropolitaine bordelaise, c'est quoi ? Que faut-il changer, améliorer ?  
L'expression est libre, que vous soyez amateurs ou aguerris, envoyez-nous vos créations en cliquant ici  <https://www.sysdau.fr/carte-postale> !  
et pour voir les cartes postales déjà reçues, c'est par ici  : <https://www.sysdau.fr/cartes-postales-recues> !



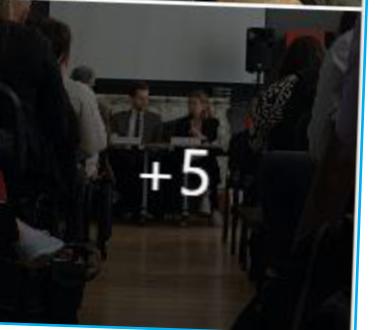
 Sysdau SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise • Vous Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métrop...  
5 mois • Modifié • 

Pour prendre en compte l'aggravation de la vulnérabilité des territoires et des hommes, la question de l'intégration de l'eau dans ses multiples acceptations et dimensions, est aujourd'hui centrale dans le cadre de ... plus



**Sysdau SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise • 1er**Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine b...  
3 mois • Modifié •

L'exercice d'application du ZAN, Zéro artificialisation nette, sur nos territoires nous invite à trouver les meilleurs outils pour répondre aux enjeux majeurs en termes de préservation de l'environnement et de la biodiversité mais aussi d'enjeux ... plus

**Sysdau SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise • 1er**Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métrop...  
8 mois •

Les travaux de la modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise se poursuivent !

Hier, avait lieu au Sysdau, un Comité syndical réunissant les élus pour échanger sur les principes des futures orientations du SCoT bioclimatique, document qui dessinera le territoire que nous voulons pour l'avenir, dans un environnement où le changement climatique a des répercussions concrètes sur le quotidien de chacun, mais où le logement et l'emploi restent une priorité. Les discussions furent riches et le socle des premiers principes du futur D2O, Document d'orientation et d'objectifs, du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise commence à se dessiner. Il reposera ainsi sur les priorités suivantes :

- > préserver et restaurer les espaces du vivant
- > adapter la géographie prioritaire de l'offre urbaine aux objectifs bioclimatiques
- > desserrer l'activité économique et de services
- > intégrer les objectifs bioclimatiques dans la gestion des ressources naturelles
- > accompagner l'évolution des terres agricoles et viticoles

#SCoT #airemetropolitainebordelaise #sysdau #SCoTbioclimatique



## Relais d'information via les communes et EPCI du territoire

**Public :** grand public, partenaires, élus

**Objectif :** L'évolution du SCoT a été relayée sur les sites internet des communes et EPCI du territoire du Sysdau, sur leurs pages Facebook, pages LinkedIn, ou bulletins communaux.



Accueil > Aménagements > Schéma de Cohérence Territoriale

**Schéma de Cohérence Territoriale**

La Communauté de Communes Médoc-Estuaire fait partie du Syndicat Mixte de Développement du territoire du Sysdau, qui regroupe les 93 communes de l'aire métropolitaine.

Communauté de Communes Médoc-Estuaire

**Martignas-sur-Jalle**

DÉCOUVRIR | VIVRE | SE DIVERTIR

**Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**

Qu'est-ce-que le Schéma de Cohérence Territoriale?

Vous êtes ici : Accueil > Habiter > Urbanisme > Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

**Sysdau**

Le Sysdau est un syndicat mixte créé en mars 1996 chargé du suivi et de la révision du schéma de cohérence territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise regroupant 94 communes de l'aire métropolitaine de Bordeaux.

QUI SOMMES NOUS | NOS SOURCES | NOS SYNTHESES | ACTUALITÉS

**Notre territoire**

Accueil • Nouvelle-Aquitaine • Gironde • Projet de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)



Urbanisme et aménagement | Parue dans la presse le 19 novembre 2024  
Sud Ouest/Edition de Bordeaux Rive Gauche. Source : [Notre-territoire.com](#)

**PROJET DE RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)**

Saint-André-de-Cubzac



Urbanisme et aménagement

# Les temps de concertation au fil de l'élaboration du SCoT

## 2022 - Evaluation des besoins et des enjeux territoriaux

### 5 Comités syndicaux

La modification du SCoT a été votée le 4 février 2022. 4 autres Comités syndicaux ont été organisés en 2022, pour poursuivre le travail d'évolution du SCoT.

4 février 2022 : Comité syndical du Sysdau  
*Modification du SCoT.*

*Délibération n° 04/02/22/02 portant engagement d'une modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise.*

18 mars 2022 : Comité syndical du Sysdau

13 mai 2022 : Comité syndical du Sysdau

6 juillet 2022 : Comité syndical du Sysdau

14 octobre 2022 : Comité syndical du Sysdau

### Échanges avec les Personnes publiques et associées, PPA

**Public :** Personnes publiques et associées

**Objectif :** Au-delà des réunions spécifiques pour les Personnes publiques et associées, PPA, de nombreux échanges ont eu lieu avec les PPA, dès la première année de révision du SCoT, pour co-construire le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise avec les partenaires.

08 mars 2022 : Secrétaire général préfet

11 mars 2022 : Réunion ZAN Loi climat et résilience - Préfecture

13 avril 2022 : Région Nouvelle Aquitaine – Réunion de la FédéSCoT

20 mai 2022 : InterSCoT, point d'étape sur la contribution au SRADDET

23 mai 2022 : CEREMA, Echanges sur la Renaturation

30 mai 2022 : Echanges avec la DREAL sur la Qualité de l'air

8 juin 2022 : Réunion des territoires, Région Nouvelle-Aquitaine

09 juin 2022 : DDTM – PPRIF Saint-Jean d'Illac

28 septembre 2022 : SRADDET Nouvelle Aquitaine – Point contribution SCoT

03 octobre 2022 : InterSCoT Nouvelle Aquitaine – Échanges sur la contribution

13 octobre 2022 : Conférence régionale des SCoT

18 octobre 2022 : Région Nouvelle Aquitaine

19 octobre 2022 : Point technique avancement SRADDET

## Réunions de travail dans les territoires

### Public : élus

**Objectif :** De nombreuses réunions de travail ont eu lieu dans les territoires, pour une co-construction du SCoT avec les élus des territoires.

.....

23 février 2022 : Coteaux Bordelais – Commission Élus  
 3 mars 2022 : Communauté de communes Rives de la Laurence  
 7 mars 2022 : Coopérations territoriales – Bordeaux Métropole  
 24 mars 2022 : Communauté de communes du Créonnais  
 31 mars 2022 : Communauté de communes de Montesquieu  
 2 juin 2022 : Bureau Médoc Estuaire – Modification du SCoT  
 9 juin 2022 : Communauté de communes Jalle Eau Bourde – Modification du SCoT  
 9 juin 2022 : Échanges sur les cahiers de territoires –  
 Crénnais – Médoc Estuaire et Coteaux Bordelais  
 9 juin 2022 : Cahier de territoires - Communauté de communes Montesquieu  
 10 juin 2022 : Cahiers de territoire - Communauté de communes Portes Entre-deux-Mers  
 22 juin 2022 : Échanges sur le SCoT bioclimatique – Communauté de communes Montesquieu  
 23 juin 2022 : Échanges sur le SCoT bioclimatique – Rives de la Laurence  
 23 juin 2022 : Échanges sur le SCoT bioclimatique – Bureau de Bordeaux Métropole  
 29 juin 2022 : Échanges sur le ZAN avec la Communauté de communes des Coteaux Bordelais  
 09 septembre 2022 : Trajectoire ZAN 2050 PT Sud – Présentation aux communes  
 09 septembre 2022 : Trajectoire ZAN 2050 PT Ouest – Présentation aux communes  
 12 septembre 2022 : Trajectoire ZAN 2050 –  
 Échanges avec les acteurs de la construction et de l'aménagement – Bordeaux Métropole  
 14 septembre 2022 : Trajectoire ZAN 2050 – Pôle territorial Bordeaux  
 16 septembre 2022 : Trajectoire ZAN 2050 Pôle territorial rive droite – Présentation aux communes  
 13 octobre 2022 : Présentation ZAN aux élus de Médoc Estuaire  
 26 octobre 2022 : Trajectoire ZAN - Echanges avec la Mairie de Ludon-Médoc  
 24 novembre 2022 : PCAET Jalle-Eau Bourde  
 06 décembre 2022 : Contribution SRADDET – Bordeaux Métropole

.....

## 2 Séminaires

### « Ressources territoriales » - 18 octobre 22

**Public :** élus, partenaires techniques

**Objectif :** Ce séminaire était organisé par l'a-urba et le Sysdau, il restituait les premiers résultats d'une réflexion sur les ressources territoriales de l'aire métropolitaine bordelaise et les échanges entre territoires de flux, de matières et d'énergie. Dans un contexte de transition écologique et environnementale, et autour de l'ALEC, l'Unicem Nouvelle Aquitaine, le SMEGREG, l'AREC Nouvelle Aquitaine, le CERC Nouvelle Aquitaine, la direction des coopérations de Bordeaux Métropole et des experts, un premier bilan des données sur ces flux de matières et d'énergies a été dressé, les systèmes territoriaux ont été décrits et quantifiés et l'ensemble des échanges de matières et ressources territoriales qui entrent et sortent d'un territoire et qui font nécessairement l'objet de transactions ont été listés et chiffrés, sur la base de l'analyse des besoins réels et parfois vitaux des territoires et de leurs usagers. L'analyse des liens et interactions qui existent dans un territoire et son environnement porte ainsi sur les échanges territoriaux en matière d'énergie, d'alimentation, d'eau, de matériaux de construction, de déchets. Ces travaux ont alimenté le SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise.

### « La forêt : de la neutralité carbone aux coopérations territoriales »

- 11 mars 22

**Public :** élus, partenaires techniques

**Objectif :** Dans le cadre du partenariat engagé avec le CRPF Aquitaine, le Sysdau a organisé un séminaire de travail « La forêt : de la neutralité carbone aux coopérations territoriales ». Dans une période de forts bouleversements et pour aller vers un SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise, le principe de ce séminaire de travail était de réunir des experts thématiques (CRPF, OpenForêt, AREC Nouvelle-Aquitaine, Agence Locale de l'Energie et du Climat - métropole bordelaise et Gironde) et des professionnels engagés (Bordeaux Métropole Énergies, propriétaires forestiers) en y associant les élus locaux (département, communes et intercommunalité). Ces travaux ont permis de poser les différents enjeux autour de la forêt (carbone, bois énergie, services écosystémiques) et de matérialiser les actions à poursuivre pour parvenir à mettre en œuvre de manière opérationnelle ces coopérations territoriales.



## 6 commissions syndicales

### Commission Renaturation - 20.09.22

**Public :** élus et partenaires professionnels

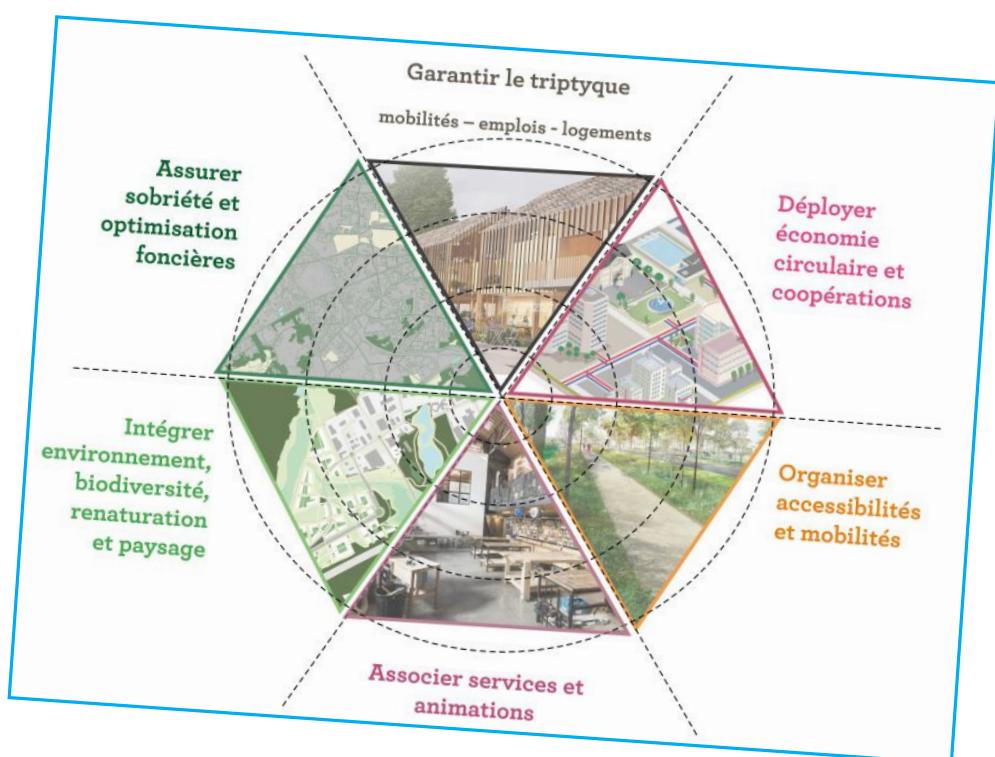
**Objectif :** Le Sysdau souhaitait proposer un cadre de travail pour définir, évaluer, analyser, quantifier et qualifier la notion de renaturation, afin de préparer l'écriture du SCoT bioclimatique. Parce qu'il n'existe aucune définition officielle de la renaturation, la Commission s'est appuyée sur des paroles d'experts sur les définitions scientifiques et réglementaires de la renaturation, avec Cécile Nassiet, urbaniste et environnementaliste à l'a-urba et Anne Blanchart, urbaniste et docteur en sciences agronomiques, présidente de Sol&Co. Différentes actions possibles de renaturation ont ensuite été abordées et discutées. Les bénéfices multiples que la valorisation de la nature et la préservation du cadre de vie de l'aire métropolitaine peuvent apporter à l'environnement et à l'humain sont au cœur des stratégies développées par le Sysdau dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT. Dans l'évolution du SCoT Grenelle vers un SCoT bioclimatique, un nouveau rapport ville-nature et un nouvel équilibre espaces urbains / espaces de nature du quotidien ont été inventés dans les démarches de désimperméabilisation et de désartificialisation des espaces urbains et ils ont ainsi été au cœur des enjeux du projet de renaturation, pilier de la modification du SCoT, dès le départ de la modification.



## Commission Économie résiliente - 27.09.22

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** La seconde Commission syndicale Économie résiliente de la Session SCoT bioclimatique organisée par le Sysdau et co-présidée par Didier Mau, vice-président du Sysdau, Président de la communauté de communes de Médoc Estuaire et Serge Tournerie, élu au bureau du Sysdau, conseiller métropolitain, a été organisée pour échanger sur l'élaboration d'une plateforme des sites économiques comme outil du futur SCoT bioclimatique. Elle avait pour objectifs, avec l'appui de l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, d'identifier les dynamiques économiques et les besoins des territoires de l'aire métropolitaine, d'engager la méthode d'élaboration d'un atlas des zones d'activités économiques à l'échelle de l'aire métropolitaine bordelaise, et de déterminer les dispositions pouvant être inscrites dans le futur SCoT bioclimatique.

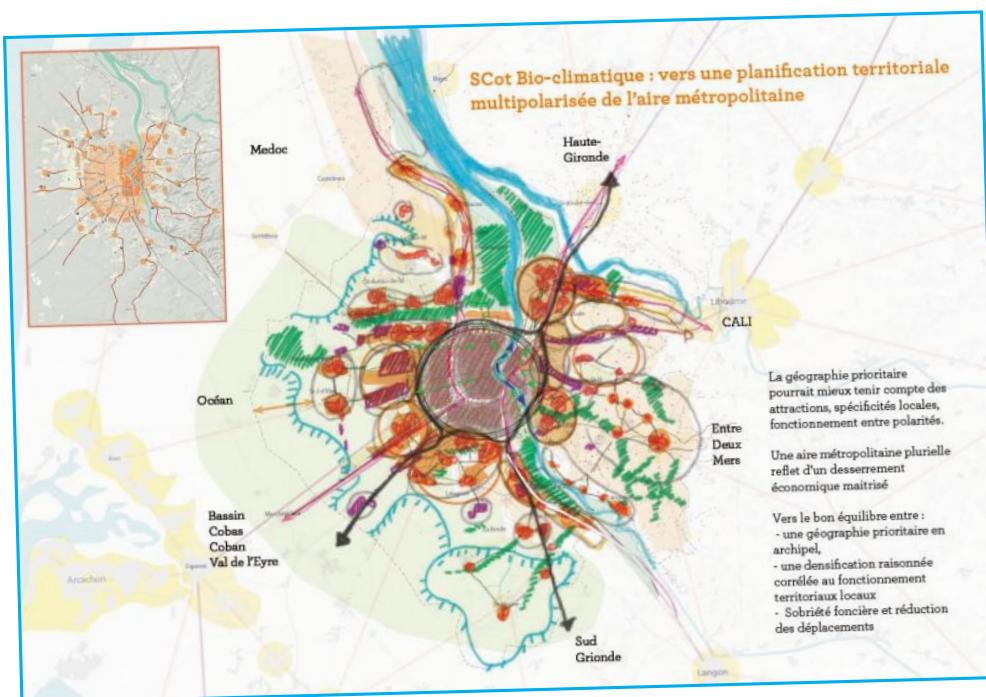


## Commission Mobilités & centralités des quotidiens - 14.11.22

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** La Commission Mobilités & Centralités des quotidiens organisée par le Sysdau et co-présidée par Michel Labardin, conseiller métropolitain et benoist aulanier, élu à la Communauté de Communes de Montesquieu, a présenté les réflexions en cours autour de la renaturation et de la transition écologique, de la prise en compte des polarités génératrices de flux et des connexions aux systèmes de mobilités aux 50 personnes présentes : élus et techniciens.

Gaël Smagghe, en charge de la planification-SCoT à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Léna Neuville, chargée de projets planification de l'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine et Jacques Engrand, directeur du SCoT de la grande agglomération toulousaine ont présenté leurs réflexions pour un partage d'expériences de territoires de SCoT de métropoles sur la planification territoriale multipolarisée. Simon du Moulin de Labarthète, Directeur de l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, a apporté son éclairage sur cette question de géographie renouvelée des centralités des quotidiens en lien avec les mobilités décarbonées.



## Commission Transition énergétique et climatique - 07.12.22

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** Depuis 2019, le Sysdau élabore et coordonne les PCAETs des communautés de communes de l'aire métropolitaine bordelaise. Sur la base des documents produits par le Sysdau, chaque territoire s'approprie les dispositions à la hauteur de ses ambitions, la Métropole a procédé également à l'adoption de la révision de ce document stratégique.

Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise devait évoluer pour refléter l'intégration de ces nombreux enjeux liés à la transition énergétique et climatique dans ses orientations. Dans le même temps, de nombreux PLUs sont en cours de révision, il était donc nécessaire d'intégrer dès 2022 les dispositions nécessaires pour prendre en compte ces nouveaux enjeux stratégiques dans la planification territoriale.

Objectifs de la commission :

- Évaluer l'état d'avancement des plans climat territoriaux
- Cerner et déterminer les objectifs du futur Projet d'aménagement Stratégique (ex PADD) du SCoT, et ses déclinaisons dans le Document d'orientations et d'Objectifs
- Identifier dès à présent, les dispositions en faveur de la transition énergétique et climatique à intégrer dans les PLUi/PLU

### 5 Comités syndicaux

Dans le cadre de la modification du SCoT, 5 Comités syndicaux ont été organisés pour travailler, échanger, valider les orientations du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine avec les élus du Sysdau, pendant l'année 2023.

---

01 février 2023 : Comité syndical du Sysdau  
7 avril 2023 : Comité syndical du Sysdau  
12 mai 2023 : Comité syndical du Sysdau  
4 octobre 2023 : Comité syndical du Sysdau  
13 décembre 2023 : Comité syndical du Sysdau

---

### Réunions de travail dans les territoires

Le SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine s'est co-construit avec les territoires. Des réunions de travail ont régulièrement été organisées.

---

21 février 2023 : Echanges avec le territoire du Médoc  
2 mars 2023 : Echanges avec le territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers  
7 juin 2023 : Rencontre Sysdau/Bordeaux Métropole - AMI démonstrateurs territoriaux  
15 juin 2023 : PCAET Coteaux Bordelais  
20 juin 2023 : Point d'avancement du SCoT bioclimatique avec Bordeaux Métropole  
26 juillet 2023 : Echanges avec Bordeaux Métropole  
14 septembre 2023 : Modification du SCoT bioclimatique - CODIR Bordeaux Métropole  
12 décembre 2023 : Modification SCoT Bordeaux Métropole/Sysdau/Aurba

---



## 1 séminaire

### « Centralités et polarités de demain » - 10 octobre 23

**Public :** élus, partenaires techniques, acteurs de la société civile.

**Objectif :** Echanger, partager, faire évoluer les références communes sur la question des développements résidentiels ou économiques et travailler à la formulation d'enjeux, de pistes d'actions pour alimenter l'écriture du D2O. Quatre ateliers ont été organisés : « Les centralités métropolitaines de demain », « Densifier, intensifier, combler, jusqu'où ? », « Desserrer l'activité économique, mythes ou réalités ? », « Préserver les espaces de nature au sein des enveloppes urbaines ».



## 5 commissions syndicales

### Économie résiliente : Desserrer l'activité économique, mythes et réalités - 16.10.23

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** Échanger et travailler autour de deux principaux éléments de cadrage : les dynamiques économiques, d'emploi et de consommation foncière à l'échelle de l'aire métropolitaine et des epci et les zones d'activités de demain, avec leurs enjeux de renouvellement.

Mise à disposition d'outils de connaissance : Atlas des sites économiques permettant d'intégrer les spécificités territoriales des EPCI de la couronne métropolitaine et Observatoire des parcs économiques de Bordeaux Métropole, et proposition d'une nouvelle géographie prioritaire économique de l'aire métropolitaine bordelaise.



## Commission Viticole Entre-deux-mers

### Accompagner les espaces viticoles - 26.10.23

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** Travailleur autour de la consolidation des protections viticoles strictes, en appréhendant, en étudiant et en évaluant toutes les hypothèses possibles et toutes les mesures envisageables pour accompagner l'évolution des espaces viticoles de l'aire métropolitaine bordelaise, et en particulier les espaces viticoles de l'Entre-deux-mers.



## Renaturation :

### **Préserver et restaurer les espaces du vivant - 9.11.23**

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** Avancer sur les principes qui viendront alimenter les premières orientations du D20, document d'orientation et d'objectifs, de la partie métropole nature du futur SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise. Ces espaces sont, pour la plupart, protégés, et méritent une attention et une connaissance particulières de leurs caractéristiques, pour savoir quelles évolutions prévoir. Le travail engagé avec chaque Communauté de communes permettra de voir où prioriser le développement et comment faire évoluer les ENAF au regard de leurs caractérisations et de leurs fonctionnalités.



## Commission Mobilités et centralités des quotidiens

### *Adapter la géographie prioritaire - 17.11.23*

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** Avancer autour d'un modèle de recentrage vers un modèle de rééquilibre et de desserrement territorial, travailler vers un nécessaire mouvement de reconquête naturelle qui s'appuie sur la préservation et la restauration d'une grande partie des ENAF, du point de vue des fonctionnalités écologiques, hydrologiques, géomorphologiques, agronomiques des sols vivants et sur la prise en compte des services rendus par les sols non bâtis, et réfléchir à l'indispensable évolution des formes urbaines.



## Ressources : *Intégrer les objectifs bioclimatiques dans la gestion des ressources* - 27.11.23

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectifs :** Intégrer les objectifs bioclimatiques dans le SCoT via un échange autour des démarches engagées par les collectivités sur l'aire métropolitaine bordelaise et alimenter les premiers principes pour les orientations du D20, document d'orientation et d'objectifs de la partie métropole responsable du SCoT bioclimatique.



## 6 ateliers avec Bordeaux Métropole

**Objectif :** Dans le cadre de l'évolution du SCoT, Bordeaux Métropole et le Sysdau ont organisé différents ateliers pour avancer ensemble et travailler sur l'articulation entre le futur SCoT et le PLUi de Bordeaux Métropole.

.....

Atelier articulation SCoT et PLU - 14, 15 février et 8 mars 2024

Atelier lecture du D2O / Direction planification et foncier - 21 mai 2024

Atelier vulnérabilité du territoire et risques - 2 septembre 2024

Atelier eaux - 17 septembre 2024

.....



## 7 ateliers de territoires

**Objectifs :** Construire le SCoT bioclimatique avec les élus des territoires, évaluer les besoins spécifiques des territoires, compléter la connaissance des projets et des stratégies locales, prioriser les localisations préférentielles et les sites de projet à inscrire dans l'évolution du SCoT.

Atelier de territoire Coteaux Bordelais - 23 mars 2023

Atelier de territoire Créonnais - 17 mars 2023

Atelier de territoire Jalle eau bourde - 9 juin 2023

Atelier de territoire Médoc Estuaire - 6 juillet 2023 et 14 février 2024

Atelier de territoire Montesquieu - 23 juin 2023

Atelier de territoire Portes de l'Entre-deux-mers - 25 avril 2023

Atelier de territoire Rives de la Laurence - 17 mai 2023



## Echanges avec les Personnes publiques et associées, PPA

Plusieurs réunions d'échanges ont été organisées avec les Personnes publiques et associées, PPA, durant l'année 2023, pour préciser les orientations stratégiques du projet co-partagé de SCoT bioclimatique.

- 
- 29 juin 2023 : Échange sur l'actualisation du SCoT avec la DDTM  
 17 juillet 2023 : Échanges sur la renaturation et les projets potentiels – Articulation avec politique ENS – Département de la Gironde  
 28 août 2023 : Echanges sur le SCoT avec la Région Nouvelle Aquitaine  
 20 septembre 2023 : Réunion ZAENR, Préfecture de la Gironde  
 18 décembre 2023 : Département de la Gironde  
 20 décembre 2023 : Point d'avancement de la modification du SRADDET
- 

## Réunions de travail avec les partenaires

Des réunions de travail ont été organisées avec les partenaires, en lien avec les différentes thématiques, pour avancer sur les orientations du SCoT.

- 
- 15 mai 2023 : Crédit Mutuel Aménagement foncier  
 24 mai 2023 : Rencontre avec les viticulteurs de Cambes  
 28 juillet : ENGIE  
 19 septembre 2023 : BME – micro-réseaux  
 2 octobre 2023 : BME – Réseaux de chaleur
-

## 5 Comités syndicaux

Dans le cadre de la modification du SCoT, 5 Comités syndicaux ont été organisés pour travailler, échanger, valider les orientations du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine avec les élus du Sysdau, pendant l'année 2024.

31 janvier 2024 : Comité syndical du Sysdau

4 avril 2024 : Comité syndical du Sysdau

11 juin 2024 : Comité syndical du Sysdau

23 octobre 2024 : Comité syndical du Sysdau

*Délibération n° 23/10/24/01 en date du 23 octobre 2024 engageant la poursuite de la procédure d'évolution du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise dans le cadre de la procédure de révision, déterminant les objectifs et modalités de concertation, énonçant les objectifs poursuivis dans le cadre de la procédure de modification et fixant les modalités d'une concertation.*

17 décembre 2024 : Comité syndical du Sysdau -

*Débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique, PAS.*

*Délibération n° 17/12/24/24 en date du 17 décembre 2024 prenant acte du débat sur le PAS du Schéma de Cohérence Territoriale.*



## Réunions d'échanges avec les territoires

**Public :** élus, partenaires techniques

**Objectif :** Les équipes du Sysdau ont échangé en continu avec les territoires du SCoT sur les évolutions à apporter au SCoT bioclimatique.

.....

30 janvier 2024 : Modification du SCoT - Articulation SCoT/PLU - Bordeaux Métropole

14 février 2024 : ZAN Médoc Estuaire et Soussans

29 mars 2024 : Bordeaux Métropole - Rencontre Commerce et SCoT

12 avril 2024 : Bordeaux Métropole, besoins fonciers funéraires

23 avril 2024 : Rencontre service commerce de Bordeaux Métropole

29 avril 2024 : Communauté de communes Créonnais, Méthodologie Loi Climat Résilience - ZAN

21 mai 2024 : Travail sur le D2O avec Bordeaux Métropole

29 mai 2024 : Communauté de communes Montesquieu, Échanges sur la modification du SCoT

24 juillet 2024 : Rencontre avec Bordeaux Métropole

2 septembre 2024 : Vulnérabilité du territoire et risques - Bordeaux Métropole

17 septembre 2024 : Rencontre avec Bordeaux Métropole, thématique de l'Eau

7 octobre 2024 : Point d'avancement sur le SCoT - Salleboeuf

5 novembre 2024 : Bordeaux Métropole

5 décembre 2024 : Bureau de Bordeaux Métropole

19 décembre : Bordeaux Métropole

## Echanges de travail sur le D2O avec les partenaires

**Objectifs :** L'élaboration des ambitions du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise s'est appuyée sur de nombreux échanges avec les acteurs professionnels engagés dans leurs domaines respectifs.

.....

Droits du Fleuve Garonne : 12 janvier 2024

ENEDIS : réunions d'échanges le 18 janvier 2024 et le 25 janvier 2024

UNICEM : échanges les 17 mai et 13 septembre 2024 pour avis sur les orientations du D2O

Rencontre Droits du Fleuve et D2O : 10 avril

Port de Bordeaux : échanges le 30 avril 2024

BME : 12 juin 2024

CESER Nouvelle Aquitaine - Échange sur la gestion économe de l'espace : 12 juin 2024

Echange zones préférentielles de renaturation Sysdau : 17 juin 2024

Terres de Liens : 18 juillet 2024

RTE : échanges le 2 octobre 2024

DDTM Energie : octobre 2024

ARB Nouvelle-Aquitaine : 11 septembre 2024

Échange avec RTE : 2 octobre 2024

Rencontre avec Fluidis : 9 octobre

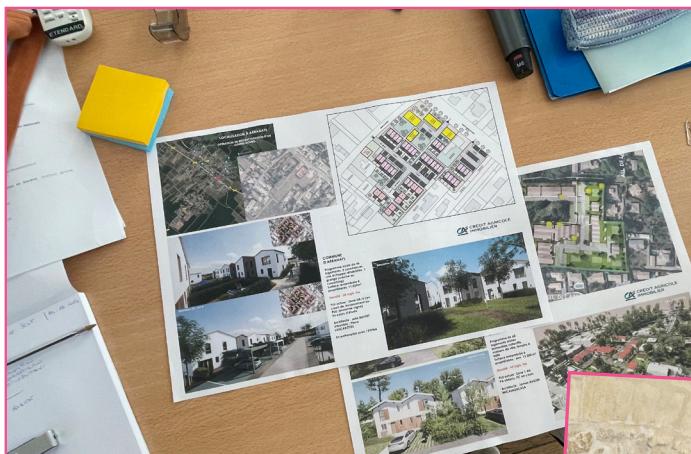
## 1 Séminaire

### « Atténuer les vulnérabilités par des solidarités territoriales »

- 4 juin 2024

**Public :** élus, partenaires techniques, acteurs de la société civile

**Objectif :** Travail sur les enjeux de restructuration du SCoT et sur les outils de mise en oeuvre. Trois ateliers étaient organisés autour des thématiques centrales : « ressources et solidarités territoriales », « régénération économique et équilibres territoriaux », « développement résidentiel », « nature en ville et diversités territoriales ».



## 10 ateliers de territoires

**Public :** élus

**Objectifs :** Echanger sur la trajectoire ZAN et sur les ENAF au seins des enveloppes urbaines du SCoT dans les territoires.

15 février 2024 : Atelier Bordeaux Métropole

16 février 2024 : Atelier Bordeaux Métropole

8 mars 2024 : Atelier Bordeaux Métropole

5 novembre 2024 : Rencontre de territoire Montesquieu

12 novembre 2024 : Rencontre de territoire de Jalle – Eau Bourde

12 novembre 2024 : Rencontre de territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers

25 novembre 2024 : Rencontres du Territoire Crémonais

28 novembre 2024 : Rencontre de territoire des Rives de la Laurence

5 décembre 2024 : Rencontre de territoire Médoc Estuaire

27 novembre 2024 : Rencontre de territoire Coteaux Bordelais



## 1 commission syndicale

**Eaux :**

***L'eau comme ressource, l'eau comme risque - 05.04.24***

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** avancer autour d'un modèle de recentrage vers un modèle de rééquilibre et de desserrement territorial, travailler vers un nécessaire mouvement de reconquête naturelle qui s'appuie sur la préservation et la restauration d'une grande partie des ENAF, du point de vue des fonctionnalités écologiques, hydrologiques, géomorphologiques, agronomiques des sols vivants et sur la prise en compte des services rendus par les sols non bâtis, et réfléchir à l'indispensable évolution des formes urbaines.



## Echanges avec les PPA, Personnes Publiques Associées

De nombreuses réunions de travail se sont régulièrement tenues avec les Personnes Publiques Associées afin d'enrichir la réflexion et les documents.

---

DDTM – Risque Inondations : 19 février 2024

Rencontre DDTM : 25 mars 2024

Rencontre avec la DHU du Département : 24 juin 2024

Rencontre DDTM – Modification du SCoT : 19 septembre 2024

Région Nouvelle Aquitaine : 30 octobre 2024

DDTM : 12 décembre 2024

DDTM : 19 décembre 2024

---

## 2025 - Mise au point des dispositions du D2O du SCoT

### 4 Comités syndicaux

#### Objectifs

Dans le cadre de la modification du SCoT, 4 Comités syndicaux ont été organisés pour travailler, échanger, valider les orientations du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine avec les élus du Sysdau, durant l'année 2025.

---

29 janvier 2025 : Comité syndical du Sysdau  
12 mars 2025 : Comité syndical du Sysdau  
9 avril 2025 : séance de travail  
16 avril 2025 : Comité syndical du Sysdau

---

## 7 ateliers de territoires

**Objectifs :** l'objectif de ces ateliers était d'échanger avec les élus de tous les territoires du SCoT pour évaluer la réduction de consommation d'ENAF et leur protection au sein des enveloppes urbaines pour atteindre la trajectoire ZAN à 2050, de voir comment développer et organiser de manière concrète des solidarités foncières territoriales sur le territoire, au regard des besoins, des projets et des intentions des collectivités.

.....

23 janvier 2025 : Bordeaux Métropole

27 janvier : Conférence territoriale BxM Ouest

28 janvier 2025 : Conférence territoriale BxM Sud

4 février 2025 : Conférence territoriale BxM Rive droite

19 février 2025 : Bordeaux Métropole

19 mars 2025 : Bordeaux Métropole

11 avril 2025 : Mairie de Bordeaux



### 3 Commissions syndicales

#### Mobilités & centralités : 20 février 2025

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** Dans le cadre des travaux de finalisation des orientations du D2O du SCoT bioclimatique, l'objectif de cette commission est de proposer et de valider des amendements sur les priorités suivantes :

- › assurer la cohérence entre l'urbanisation, l'offre de transport et les réseaux et équipements du quotidien
- › compléter le maillage des mobilités et l'étendre à tous les territoires
- › renforcer et intensifier les centralités en lien avec les transports collectifs et les mobilités décarbonées
- › constituer des lieux d'intensification urbaine autour des centralités de services, d'équipements et de commerces
- › conforter les coeurs de villes et les bourgs comme pôles animateurs des espaces de vie du quotidien
- › promouvoir un habitat diversifié et adapté aux besoins des familles et des territoires
- › favoriser une intensification urbaine acceptable et adaptée aux différents territoires
- › innover en termes de formes urbaines, tant résidentielles qu'économiques



## Eaux : 6 mars 2025

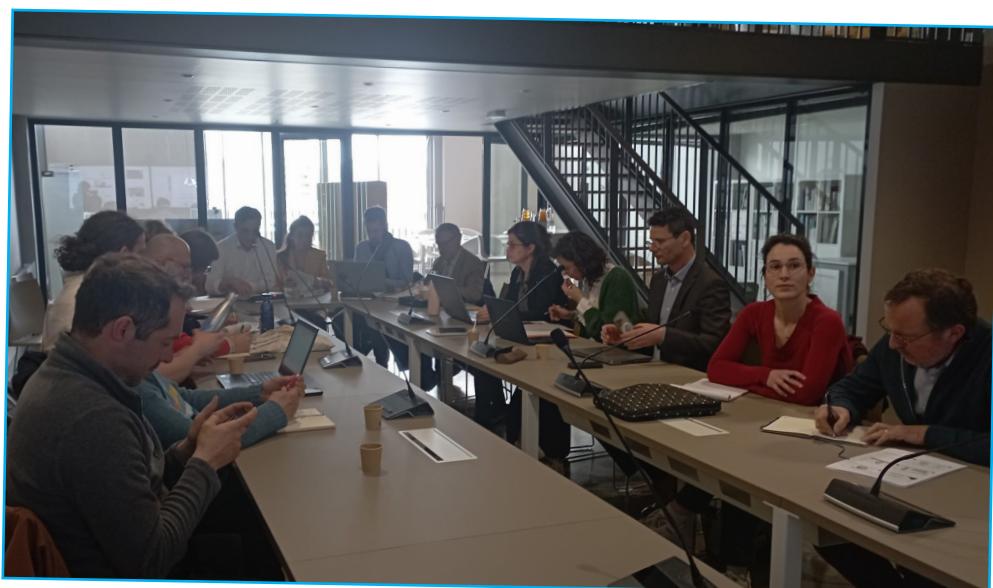
**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** dans le cadre des travaux de finalisation des orientations du D2O du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise, l'objectif de cette commission est d'échanger, valider et proposer des amendements sur les dispositions des ambitions du SCoT : l'aire métropolitaine bordelaise climatique, un territoire grandeur nature, et l'aire métropolitaine bordelaise économe, un territoire ressource.

Ces travaux s'inscrivent dans la poursuite des réflexions engagées lors de la commission *Eaux, l'eau comme ressource, l'eau comme risque*, présidée par M. Guillaume Garrigues et M. Lionel Faye, le 5 avril 2024.

Le thème traité précisément lors de cette deuxième commission porte sur la ressource en eau et en particulier sur la question de la sécurisation de l'alimentation et de l'accès à l'eau potable, en qualité et quantité. En parallèle des travaux menés dans différentes structures et procédures (Schéma Stratégique départemental de l'eau potable, révision du SAGE Nappes Profondes, ...), il est apparu indispensable d'acter dans le SCoT bioclimatique des dispositions spécifiques sur l'utilisation de cette ressource locale.

L'objectif de cette commission est de partager et de s'accorder sur les futures dispositions du Document d'Orientation et d'Objectifs qui viendront s'appliquer aux évolutions des PLUs.



## Commission transition énergétique : 20 février 2025

**Public :** élus et partenaires professionnels

**Objectif :** échanges sur les dispositions du Document d'orientations et d'objectifs du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise relevant de l'ambition 2/4 : l'aire métropolitaine bordelaise économe, un territoire ressources, Volet énergie climat

## Réunion Personnes Publiques et Associées, PPA

La réunion spécifique pour échanger avec les Personnes Publiques et Associées a eu lieu le 13 février 2025.

**Objectif :** échanger autour des premières orientations du Document d'orientation et d'objectifs du futur SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine furent riches.

Les 35 partenaires présents ont pu poser leurs questions, apporter leurs expertises, et proposer des amendements et compléments sur les orientations proposées, pour avancer sur un SCoT bioclimatique co-construit avec tous les acteurs du territoire.

Ont été invités : Préfecture de la Gironde, Nouvelle Aquitaine, DDTM de la Gironde, DREAL Nouvelle Aquitaine, DATAR Nouvelle Aquitaine, Département de la Gironde, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde, Chambre des métiers et de l'artisanat de la Gironde, Chambre d'agriculture de la Gironde, SNCF Réseau Nouvelle Aquitaine, ARS Nouvelle Aquitaine, SDIS 33, PNR Médoc, PNR Landes et Graves, Bordeaux Euratlantique, SYBARVAL, SMERSCOT en Médoc, SCOT Sud-Gironde, SCOT Pays du Libournais, SCOT du Cubzaguais, SCOT de Haute-Gironde, Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence régionale de la biodiversité (ARBNA), Bordeaux Métropole Énergies, CIVB, CNPF Nouvelle Aquitaine, EDF, ENEDIS, EPIDOR, FGVB, Grand Port Maritime de Bordeaux, GRDF, INAO, Nouvelle Aquitaine Mobilités, ONF, SEMOCTOM, SMEAG, SMEGREG, SMIDDEST, UNICEM.



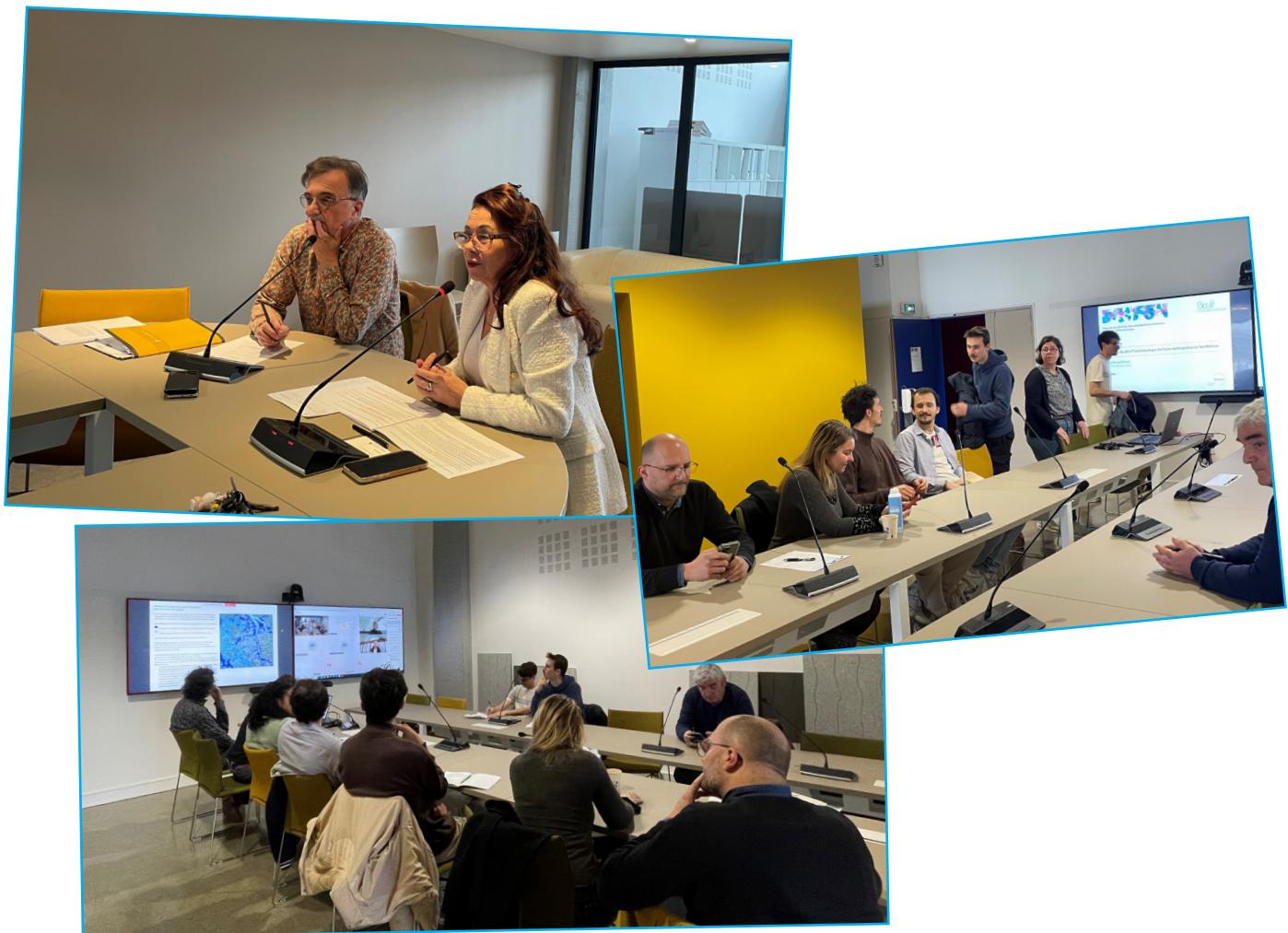
## Réunion publique : 27 février 2025

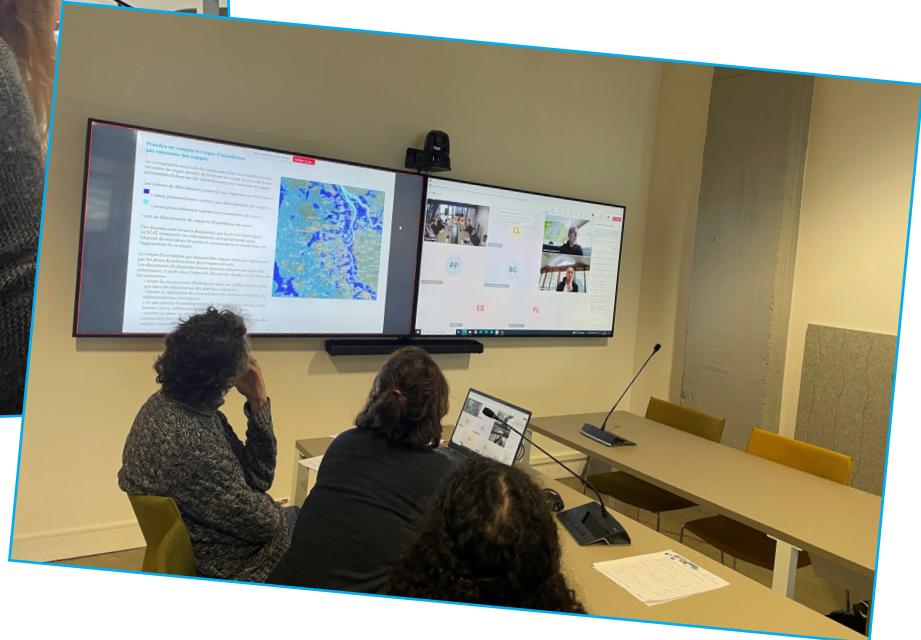
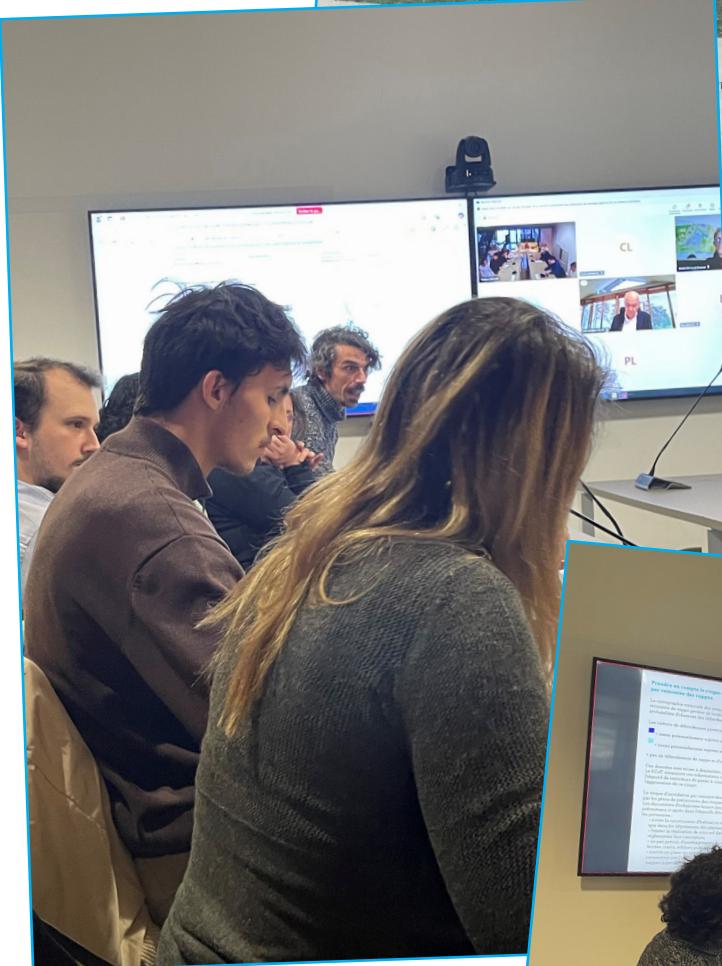
L'objectif étant de **co-construire le futur SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise** le plus largement possible, la réunion publique organisée par le Sysdau, dans le cadre de l'évolution du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise pour le transformer en SCoT bioclimatique, avait lieu jeudi 27 février à 17 heures, en présentiel et en visio.

Cette réunion publique a permis d'échanger sur les quatre grandes ambitions proposées pour l'aire métropolitaine bordelaise :

- › Ambition 1 | 4 - L'aire métropolitaine bordelaise bioclimatique, un territoire grandeur nature,
- › Ambition 2 | 4 - L'aire métropolitaine bordelaise économe, un territoire ressource,
- › Ambition 3 | 4 - L'aire métropolitaine bordelaise active, un territoire en essor,
- › Ambition 4 | 4 - L'aire métropolitaine bordelaise sobre et équilibrée, un territoire à bien vivre

Deux annonces sont parues dans le journal Sud Ouest, les 14 et 24 février 2025, pour annoncer la tenue de la réunion publique.





## Réunion pour les Associations : 27 mars 2025

Dans le cadre de l'évolution du SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise, la réunion des associations afin d'échanger sur les nouvelles dispositions du SCoT bioclimatique s'est tenue le jeudi 27 mars 2025 à 14 heures 30, au Sysdau. Elle a été présidée par le vice-président du Sysdau, Monsieur Lionel Faye.

## Echanges avec les partenaires

Des réunions de travail se sont régulièrement tenues avec les partenaires institutionnels afin d'enrichir la réflexion et les documents.

.....

17 février 2025 : SMEGREG  
13 mars 2025 : UNICEM  
17 mars 2025 : CLE Nappes profondes  
24 mars 2025 : Nouvelle Aquitaine Mobilités

.....

